



Syndicat Régional CSFV de Franche-Comté

syndicatcsfv@cftcfranchecomte.com

Confédération **Syndicat CFTC REGIONALE**
Française des
Travailleurs
Chrétiens **CSFV FRANCHE-COMTE**

CFTC CSFV FRANCHE-COMTE

4 B RUE LEONARD DE VINCI

25022 BESANCON

EXERCICE 2024

COMMERCE, SERVICES ET FORCE DE VENTE

DES SYNDICATS C.F.T.C. DE FRANCHE COMTE

4 b rue Léonard de Vinci 25022 BESANCON CEDEX

syndicatcsfv@cftcfranchecomte.com

SOMMAIRE

I) Préambule :

II) Comptes annuels :

Bilan :

- Bilan actif

Compte de résultat :

- Compte de résultat
- Compte de résultat détaillé

Annexes :

- 1. Événements de l'exercice
- 1.21. Présentation des comptes
- 1.2.2 Règles et méthodes comptables
- 2. Informations relatives au bilan
- 2.1 Informations relatives au compte de résultat
- 2.1.1 Tableau des ressources
- Notes sur le bilan actif

I. Préambule :

Conformément à la mission qui m'a été confié, j'ai effectué la comptabilité et la présentation des comptes 2024 « annuels », du **Syndicat CFTC CSFV DE FRANCHE-COMTE** relatif à l'exercice concerné.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan **16 063 €**
- Total des ressources **1 351 €**
- Résultat net comptable de l'exercice **- 471 €**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

BILAN

Le 31/12/2025

Hors simulation

Soldes N-1 au mois

Page : 1/1

II. Comptes Annuels : (suite)

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

CFTC COMMERCE SERVICES FORCE DE VENTE FRANCHE-COMT

Edition du : 01/01/2024 au 31/12/2024

Hors brouillard

Hors simulation

Soldes N-1 au mois

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	1 488	517	Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés			Reprise sur amort., déprec. et prov.		
Rémunération du personnel			Produits cessions immo. incorp. et corp.		
Charges sociales			Autres produits	957	2 000
Dotations aux amortissements	334	324	PRODUITS FINANCIERS	394	370
Dotations aux provisions					
Valeurs compta. immo. incorp. et corp. cédé...					
Autres charges					
CHARGES FINANCIERES					
TOTAL (I)	1 822	841	TOTAL (I)	1 351	2 370
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	1 822	841	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	1 351	2 370
BENEFICE OU PERTE	(471)	1 530			
TOTAL GENERAL	1 351	2 370	TOTAL GENERAL	1 351	2 370

ANNEXES

1. Évènements de l'exercice.

La loi n°2008-789 du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réformes du temps de travail a introduit la transparence financière parmi les critères déterminants la représentativité des syndicats. Ainsi, dans le cadre du respect des critères de transparence financière, **Le Syndicat CFTC CSFV FRANCHE-COMTE DE FRANCHE-COMTE** est sûr le logiciel **SAGE 50 6.2** permettant une comptabilité analytique et de de générer un fichier des écritures comptables (FEC) conforme aux exigences de l'Administration fiscale en application des textes. Les cotisations des adhérents sont comptabilisées via le circuit unique des cotisations de la CFTC.

1.2.1 Présentation des comptes.

Les documents, dénommés états financiers, comprennent :

Le bilan.

Le compte de résultat,

L'annexe.

1.2.2 Méthode générale.

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux dispositions législatives en vigueur. **Le Syndicat CFTC CSFV FRANCHE-COMTE** a établi ses comptes en respectant les règlements en vigueur afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

2. Informations relatives au bilan.

Le Syndicat CFTC DES TERRITORIAUX DU DOUBS n'a aucun stock.

Disponibilité :

Le poste « disponibilité » inscrit au passif, le solde bancaire créditeur est de :

14 908 €.

Dettes :

Syndicat CFTC CSFV FRANCHE-COMTE DE FRANCHE-COMTE n'a pas de dettes.

2.1. Informations relatives Au Compte de Résultat.

2.1.1 TABLEAU DES RESSOURCES.

Cotisations reçues	957 €
Produits Financiers	394 €
Total	1 351 €

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Faits caractéristiques : néant.

Les conventions générales du nouveau PCG ont été appliquées, dans le respect des principes suivants :

- image fidèle ;
- comparabilité ;
- permanence des méthodes ;
- continuité de l'exploitation ;
- régularité et sincérité ;
- prudence ;
- indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, l'évaluation de base des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CREANCES ET DES DETTES :

Néant

DISPONIBILITES :

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles.

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

TRANSFERT DE CHARGES :

Ces comptes sont utilisés afin de comptabiliser les transferts entre comptes de charges ainsi que les remboursements de charges d'exploitation.

CHARGES ET PRODUITS :

Les charges et produits sont comptabilisés en fonction de l'exercice auquel ils se rattachent.

Les charges et produits d'exploitation proviennent des activités dans lesquelles l'association est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales. Les charges et produits exceptionnels résultent des événements ou opérations inhabituels, distincts de l'activité, et non susceptibles de se reproduire de manière régulière. Les cessions d'éléments d'actif ne sont pas considérées comme relevant des activités ordinaires ; les résultats qu'elles dégagent sont inscrits en résultat exceptionnel. Les subventions reçues sont comptabilisées en fonction de l'exercice auquel elles se rattachent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Néant.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, arrêté par le Bureau, validé par le Conseil du Syndicat CFTC PEUGEOT Sochaux, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Fait à Besançon, le 30 MAI 2025

Le trésorier,

Mickael VIARD

COMMERCE, SERVICES ET FORCE DE VENTE

DES SYNDICATS C.F.T.C. DE FRANCHE COMTE

4 b rue Léonard de Vinci 25022 BESANCON CEDEX

syndicatcsfv@cftcfranchecomte.com